



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

 AGIR ENSEMBLE POUR L'EAU



# L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Le comité du SMG Eau 35 a été installé en novembre 2020 en raison des décalages d'élections liés à la pandémie de Covid. L'année 2021 constitue donc la première année de plein exercice pour notre équipe d'élus.

Les projets du SMG Eau 35 ont été nombreux et montrent la diversité des enjeux de l'eau potable sur notre territoire, marqué par un fort dynamisme démographique et économique :

- **La préservation de la qualité de l'eau** grâce à notre action continue sur les périmètres de protection de captages et les bassins d'alimentation de nos ressources
- **Le suivi et l'optimisation des ressources** avec notamment un meilleur suivi des forages et nappes, ainsi que des études sur l'impact des changements climatiques
- **La meilleure connaissance de l'évolution des consommations** et, au-delà, du fonctionnement des services d'eau potable pour mieux orienter les politiques dans les années à venir
- **La maîtrise des consommations d'eau** avec le démarrage d'actions de conseil en économies d'eau auprès de consommateurs professionnels
- La fin d'année a vu se préciser un projet important pour notre département : **l'Aqueduc Vilaine Atlantique**, qui viendra aider à la **sécurisation de notre département** à partir de la Vilaine aval dès 2024
- La préparation de la **révision du schéma départemental** d'alimentation en eau potable

**Il y a en effet urgence à revoir les moyens à engager pour faire face à la forte augmentation des besoins en eau potable, qui atteint déjà les niveaux que nous avons prévus pour 2030 !**

Autant d'enjeux pour lesquels le SMG Eau 35 travaille aux côtés de ses partenaires, notamment ses collectivités adhérentes qui assurent la production et la distribution sur le département.

Je vous souhaite bonne lecture de ce document.

**Joseph Boivent**  
Président du SMG Eau 35



# LA COLLECTIVITÉ

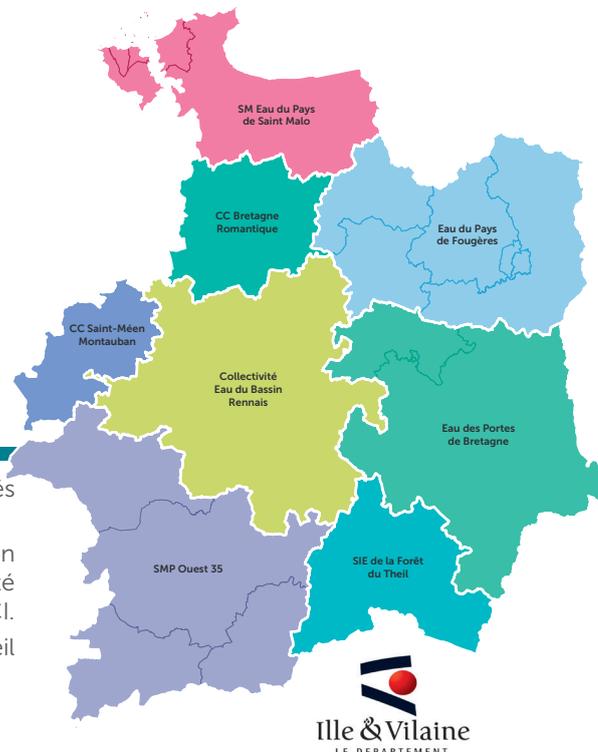
Des missions et un fonctionnement garant d'une solidarité départementale regroupant l'ensemble des collectivités de l'eau potable

## L'ORGANISATION TERRITORIALE

La particularité de l'Ille-et-Vilaine est que la totalité des collectivités contribuent à la solidarité départementale.

Depuis 2020, l'organisation historique de la compétence eau potable en Ille-et-Vilaine à 3 niveaux (*distribution, production et sécurisation*) a été bouleversée avec la loi NOTRe et le transfert de la compétence aux EPCI.

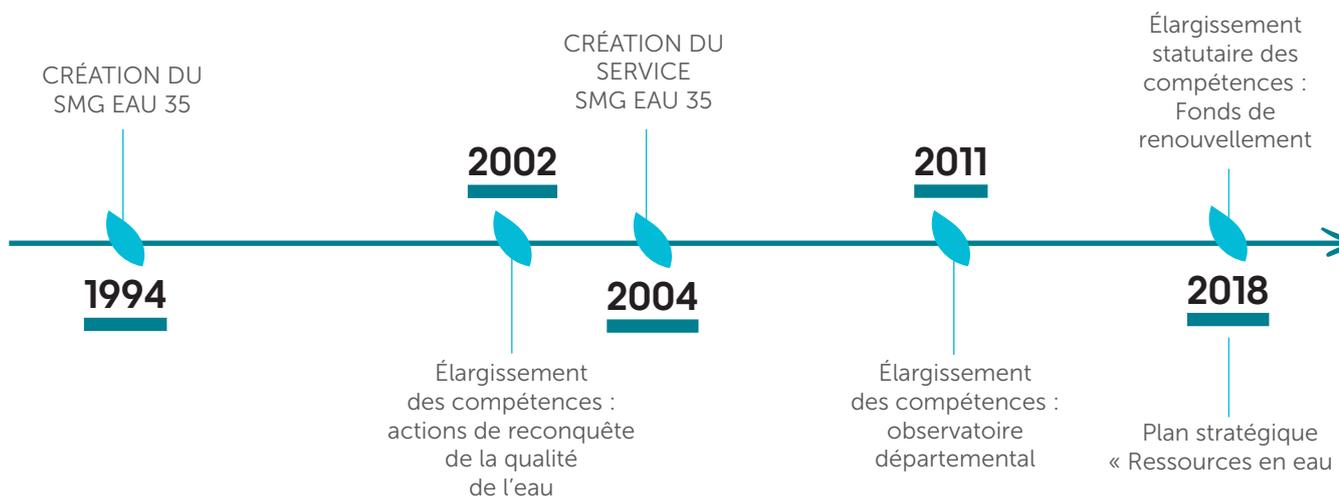
Le SMG Eau 35 est composé de 8 collectivités eau potable et du conseil départemental.



## LES MISSIONS



## LES DATES-CLÉS



# SOMMAIRE

<b>LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS 2021</b>	<b>4</b>
<b>LES INSTANCES</b>	<b>5</b>
<b>L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE</b>	<b>6</b>
<b>L'HYDROGÉOLOGIE AU SERVICE DE L'EAU POTABLE</b>	<b>9</b>
<b>LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU</b>	<b>10</b>
<b>L'OBSERVATOIRE DE L'EAU POTABLE</b>	<b>14</b>
<b>LE PARTAGE D'EXPERTISES</b>	<b>15</b>
<b>LA GESTION FINANCIÈRE</b>	<b>16</b>
<b>JOURNÉE AGENTS/ÉLUS</b>	<b>17</b>
<b>LE SERVICE DU SMG EAU 35</b>	<b>18</b>
<b>LES PERSPECTIVES 2022</b>	<b>19</b>



- Accompagnement technique et financier des maîtres d'ouvrage concernés par la présence de métabolites

- Paiements pour Services Environnementaux : désignation du SMG Eau 35 comme porteur de projet

### QUALITÉ DE L'EAU

- Décision sur le financement des traitements complémentaires sur les usines concernées par les métabolites

- Signature des marchés de travaux de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (décembre)

### TRAVAUX DE SÉCURISATION

# LES EVENEMENTS MARQUANTS 2021

### GESTION DES RESSOURCES EN EAU

- Poursuite de la campagne de diagnostics des forages AEP
- Lancement de l'étude préparatoire au Schéma Départemental

### CONSOMMATIONS D'EAU

- Démarrage des diagnostics de consommation chez les agriculteurs et dans les mairies

### ORGANISATION INTERNE

- Mise en place des commissions thématiques
- Journée d'échange élus/service
- Lignes directrices de la gestion des ressources humaines

# LES INSTANCES

## Une politique départementale de l'eau potable

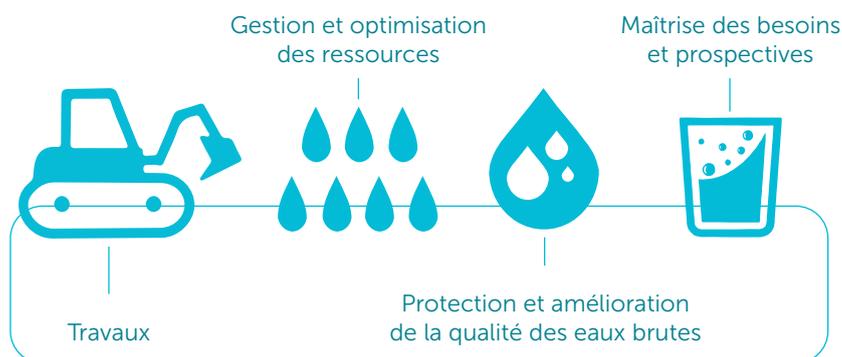
### LE COMITÉ SYNDICAL

Dans un contexte de coopération départementale, chaque adhérent ainsi que le Conseil Départemental, désignent un ou plusieurs délégués qui siègent au comité syndical. Il est composé de 18 membres. Le nombre de membres par adhérent est déterminé suivant une clé de répartition: tranche de 5 millions de m<sup>3</sup> consommés. Le comité s'est réuni 5 fois cette année.

**L'année 2021 est une année marquée par l'intégration de la Communauté de Communes Val-Ille-Aubigné à la Collectivité Eau du Bassin Rennais au 1<sup>er</sup> janvier et la signature du marché de l'Aqueduc Vilaine Atlantique le 20 décembre 2021.**

### LES COMMISSIONS TECHNIQUES

4 commissions traitant des principales missions du SMG Eau 35 ont été mises en place en février 2021. Elles sont un lieu d'échanges et de propositions.



### LE BUREAU SYNDICAL

Le bureau du syndicat est composé de 8 membres. Il exerce par délégation du comité, certaines prérogatives en matière de ressources humaines, de passation de marchés publics (compris entre 100 000 et 250 000€ HT), d'étude des dossiers travaux inscrits au schéma et d'approbation des supports de communication.

**5 bureaux ont eu lieu en 2021.**



**Joseph Boivent**  
Président



**Michel Demolder**  
1<sup>er</sup> Vice Président



**Jean-François Richeux**  
2<sup>nd</sup> Vice Président



**Teddy Regnier**  
3<sup>eme</sup> Vice Président



**Rémi Pitré**  
4<sup>eme</sup> Vice Président



**Georges Dumas**  
Membre



**Patrick Herviou**  
Membre



**Jean-Pierre Martin**  
Membre



# L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Une disponibilité continue de l'eau au robinet de chaque usager

## LES TRAVAUX INSCRITS AU SHÉMA DÉPARTEMENTAL

Le SMG Eau 35 élabore le schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable d'Ille-et-Vilaine.

Il assure ainsi :

- **Le financement des ouvrages** prévus au Schéma Départemental et portés par les collectivités adhérentes,
- **La cohérence au niveau départemental** entre les projets et investissements portés par les collectivités adhérentes,
- **L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** et ses adhérents pour certains projets : définition du programme, suivi des procédures administratives, suivi des études et des travaux...

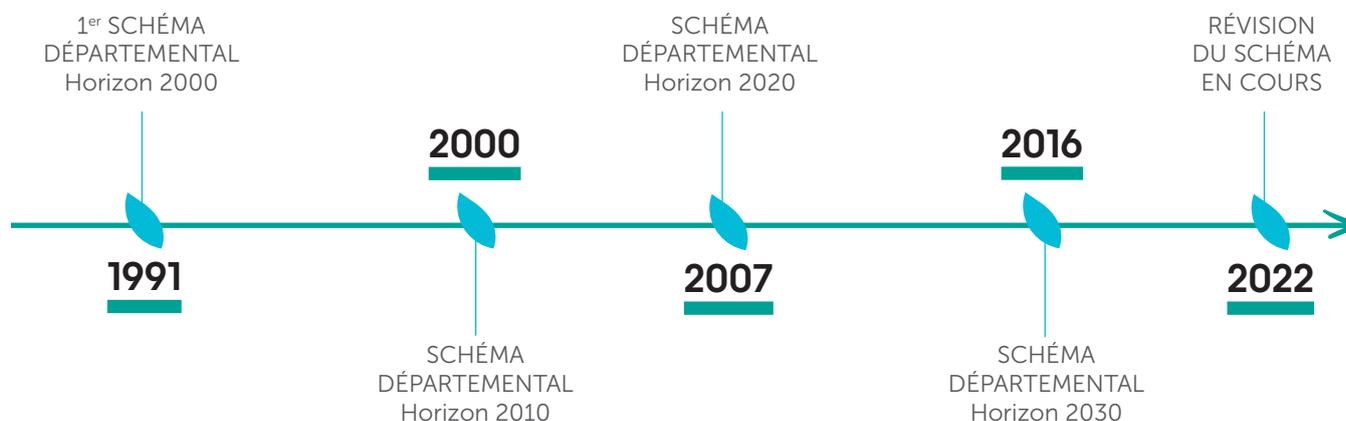
Voici la représentation cartographique des travaux d'usines et de canalisations suivis par le SMG Eau 35 en 2021, dans le cadre du schéma directeur de 2016 :

### Les travaux d'usines d'eau potable

- Ouvrages réalisés dans le cadre du Schéma Départemental AEP
- Travaux inscrits au Schéma Départemental AEP et suivis par SMG Eau 35



## Les différentes éditions du schéma départemental :



## Les travaux de canalisations d'eau potable

### AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE

Cette liaison aura 2 rôles principaux:

- **Sécuriser l'alimentation en eau du département** d'Ille et Vilaine en assurant notamment le remplissage des différents barrages à l'automne et au printemps,
- **Assurer la desserte en pointe estivale** des zones touristiques (Morbihan, Saint Nazaire)....

Rôle du SMG Eau 35 :

**Maître d'ouvrage/Financier**

Caractéristiques :

**58 km de canalisation (diamètre 600/700) et 2 réservoirs de 5000 m<sup>3</sup>**

Maître d'œuvre :

**Bourgeois-Safège**

Stade : **Notification des marchés**

### SÉCURISATION RIVE DROITE DE LA RANCE

**Réservoir et aménagements à Blanche Roche**

Maître d'ouvrage : **Eau du Pays de St-Malo**

Rôle du SMG Eau 35 : **Financier**

Caractéristiques : **Nouveau réservoir 4000m<sup>3</sup> et pompage de 600m<sup>3</sup>/h**

Maître d'œuvre : **Artelia**

Stade : **Travaux en cours**

### SÉCURISATION DU NORD SYMEVAL

**Renforcement de la capacité de transfert Nord SYMEVAL**

Maître d'ouvrage : **SYMEVAL**

Rôle du SMG Eau 35 : **Financier AMO**

Caractéristiques : **Conduite de 4km en DN 400 à Vitré**

Maître d'œuvre : **Artelia**

Stade : **Réception des travaux**





## L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE



### LES ECONOMIES D'EAU

Dans le cadre du schéma départemental, le SMG Eau 35 suit avec attention les évolutions des besoins en eau et les capacités des ressources existantes du département. Face au constat d'une augmentation accrue des consommations en eau depuis 2014, d'une tension sur les ressources en eau notamment en période de sécheresse et du dynamisme démographique et économique, les élus du SMG Eau 35 ont défini un programme d'actions d'économie d'eau en 2020.

Ce programme est financé en partie par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Il s'agit du premier programme d'économie d'eau porté par le SMG Eau 35. Il est d'abord mis en oeuvre sur des territoires tests : le SYMEVAL, le SMPBC, le SIEFT, la CC St Méen-Montauban et la CEBR. Dans un second temps et en concertation avec les collectivités locales, il pourrait être étendu à l'échelle du département.

Les actions visent, notamment, à suivre et analyser les consommations d'eau par catégorie d'usagers, de proposer des diagnostics individuels de consommations d'eau et enfin des plans d'actions d'économie. Ils sont destinés aux collectivités, exploitants agricoles, commerçants et artisans.

En 2021, un marché public a été lancé et un prestataire recruté pour réaliser ces enquêtes auprès des collectivités, commerçants et artisans. Un partenariat a été signé avec la CRAB pour mettre en oeuvre les enquêtes auprès des exploitants agricoles.

En parallèle, les démarches d'économies d'eau auprès des industriels sont suivies, notamment celles mises en oeuvre par la CCI 56 sur son territoire visant à réduire les consommations d'eau et étudier sa réutilisation.



Établissement public du ministère chargé du développement durable

### LES BESOINS EN EAU POUR DEMAIN

Le SMG Eau 35 s'associe en 2020 dans de nouveaux programmes d'actions sur l'évolution des besoins et les capacités des ressources en eau :

#### PROGRAMME « EAU POUR DEMAIN »

Ce projet vise à mieux comprendre et à anticiper l'évolution des besoins en eau et des ressources à l'échelle de la Région Bretagne, dans un contexte de changements climatiques et de hausse de la consommation d'eau potable. D'une durée de 3 ans, le projet est porté par le SDAEP 22, Eau du Morbihan, le SMG Eau 35, le Département du Finistère et le BRGM.

En 2021, des études ont été menées sur les différents thèmes du projet :

- L'analyse détaillée de l'évolution des consommations par type d'abonné sur la base des fichiers de facturation : domestiques, agriculteurs, industriels, autres professionnels
- La gestion des retenues d'eau utilisées pour l'AEP (cf. présentation des stages)
- Le suivi des études réalisées par le BRGM sur les stratégies de gestion des ressources souterraines

Le projet se poursuit en 2022 avec la finalisation des études et leur mise à disposition auprès des partenaires du SMG Eau 35.

#### ÉTUDE «ACQUISITION DE CONNAISSANCES SUR LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DU COUESNON» (HMUC)

L'étude, portée par le Syndicat du Bassin Versant du Couesnon, a pour objet d'acquérir une connaissance des usages de l'eau et du fonctionnement hydrologique actuel, à horizon 2030 et 2050 en intégrant les facteurs liés au changement climatique sur le bassin versant du Couesnon. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du SAGE Couesnon.

Le SMG Eau 35 contribue à cette étude dans le cadre de l'amélioration des connaissances sur les consommations en eau de catégories d'usagers et les comportements associés dans la perspective d'actions d'économie d'eau.



Établissement public du ministère chargé du développement durable



# L'HYDROGÉOLOGIE au service de l'eau potable



Une gestion durable et responsable de nos ressources souterraines

## L'OPTIMISATION DES RESSOURCES

### Diagnostic des ouvrages

Le diagnostic des ouvrages de production souterrains d'Ille et Vilaine s'est poursuivi en 2020. Ainsi, 21 ouvrages ont fait l'objet d'un contrôle comportant au minimum une inspection vidéo et un essai de puits.

En parallèle et pour faire suite aux premiers diagnostics, le SMG Eau 35 a assisté Eau du Pays de Fougères et la Collectivité Eau du Bassin Rennais dans la rédaction du cahier des charges permettant de sélectionner les entreprises en charge du nettoyage et de la réhabilitation des ouvrages colmatés.

En 2022, les travaux de nettoyage pourront donc commencer.

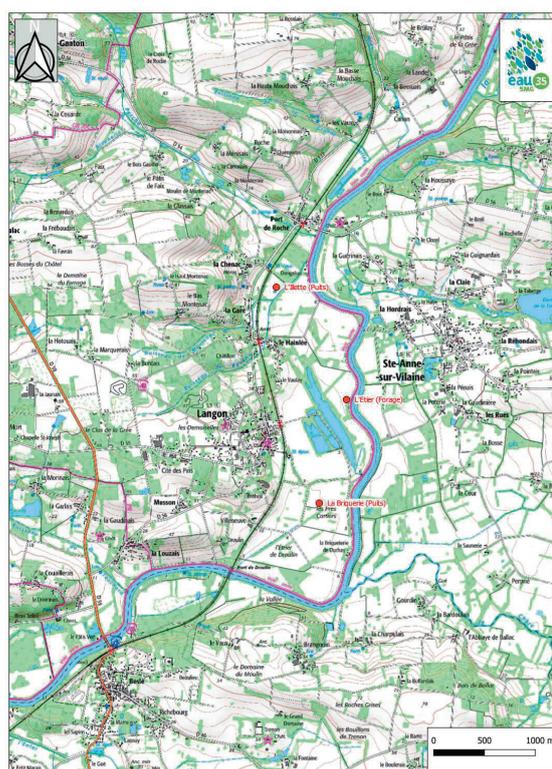
## RECHERCHE EN EAU

Le SMP Ouest 35 exploite sur la commune de Langon, en rive droite de la Vilaine, 3 ouvrages implantés dans les alluvions. Le SMG Eau 35 a soutenu la collectivité techniquement et financièrement pour une étude préliminaire à une recherche d'eau. L'objectif de cette étude est d'identifier toute solution technique permettant de renforcer la production d'eau potable sur le secteur de Langon, cherchant à renforcer le potentiel des ressources exploitées et à déterminer si des secteurs non exploités sont susceptibles de présenter un intérêt (tout en garantissant la pérennité de la ressource).

**Pour répondre aux objectifs, il est proposé de mener cette étude en 4 principales étapes :**

- Synthèse des connaissances disponibles en rive droite et gauche de la Vilaine (Site de Langon et de Saint-Anne-sur-Vilaine)
- Analyse des possibilités de renforcer la capacité de production des sites existants
- Proposition de zones potentiellement favorables à la recherche d'eau.
- Choix de la solution retenue et suite à donner

L'étude a été confiée à la société SCE basée à Nantes. Elle conclut en proposant d'orienter les phases de recherches ultérieures vers le renforcement de la production sur deux sites et la prospection de deux secteurs non exploités.



Captages AEP sur le secteur de Langon exploités par le SMP Ouest 35



# LA RECONQUÊTE de la qualité des eaux

## LA PROTECTION DES CAPTAGES

Le SMG Eau 35 est engagé depuis 1998 sur le volet qualité qui comprend notamment la protection des captages.

En 2021, en Ile-et-Vilaine, 71 captages d'eau potable sur 72 sont protégés, représentant 98% du volume distribué.

Le SMG Eau 35 apporte une assistance technique aux collectivités Maître d'ouvrage pour la mise en œuvre et l'actualisation des périmètres.

Le SMG Eau 35 participe également au financement des études nécessaires à la définition des périmètres de protection avant déclaration d'utilité publique (DUP) et des opérations techniques et administratives après DUP.



La charte définit la procédure de mise en œuvre des périmètres de protection en Ile-et-Vilaine, ainsi que les modalités de calcul et de versement des indemnités dues aux propriétaires et aux exploitants agricoles.

En 2020, suite à la concertation auprès des syndicats producteurs d'eau du département, le groupe de travail (constitué de la Chambre d'agriculture d'Ile-et-Vilaine et du SMG Eau 35) a finalisé et validé le texte de la future charte. La nouvelle charte a été signée le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

## L'avancement des procédures PPC

<b>66</b>	<b>PROCÉDURES TERMINÉES</b>	
<b>1</b>	<b>PROCÉDURE INITIALE</b>	<b>EN PHASE DÉPÔT DU DOSSIER POUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE</b>
<b>5</b>	<b>ACTUALISATIONS EN COURS</b>	<b>2 ÉTUDES PRÉALABLES 3 EN PHASE DE DÉPÔT DES DOSSIERS POUR ENQUÊTE PUBLIQUE</b>



## Surveillance des périmètres de protection

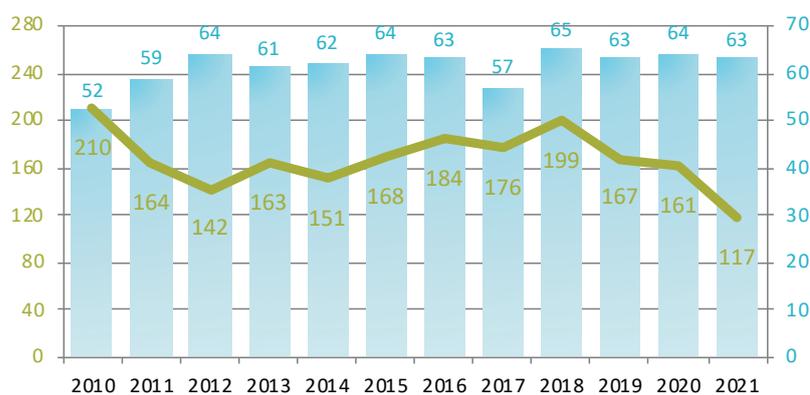
Afin de permettre une protection effective des captages, le SMG Eau 35 assiste les collectivités productrices dans le suivi des périmètres de protection depuis 2010.

La démarche utilisée consiste en une surveillance basée sur une observation de terrain avec la présence d'élus et/ou techniciens des collectivités Maître d'Ouvrage.

Les irrégularités et observations constatées sont traitées au niveau d'une base de données élaborée par le SMG Eau 35. Des fiches observations sont transmises par la collectivité productrice aux personnes concernées.

Enfin, un point sur les travaux à la charge des collectivités est également réalisé.

Infractions / Suivis



**UNE DIMINUTION RÉGULIÈRE DES INFRACTIONS DEPUIS 2018 AVEC UNE BAISSE SUBSTANCIELLE EN 2021**

## Bilan 2021 de l'activité de «Suivi PPC»

<b>12</b>	<b>COLLECTIVITÉS PRODUCTRICES</b>	<b>117</b>	<b>INFRACTIONS CONSTATÉES</b>
<b>63</b>	<b>PÉRIMÈTRES SURVEILLÉS</b>	<b>63</b>	<b>SUIVIS EFFECTUÉS</b>

L'eau est rare et fragile  
nous nous devons  
de la protéger



▲ Implantation d'une prairie en zone sensible, captage de Chèze - Canut

#### EN 2021, LE SMG EAU 35 A :

- Mené à bien tous les suivis, malgré la crise sanitaire
- Effectué **4 interventions particulières** sur le terrain et répondu à des demandes spécifiques (agriculteurs, bureaux d'études, syndicats,...)
- Analysé les **résultats des infractions** afin de les exposer à différentes instances
- Présenté **le bilan du suivi des PPC** devant le comité du SMG Eau 35 en juin et celui du SMP Ouest 35 en septembre
- Conduit en commun avec le Conseil Départemental 35, **une réunion publique d'information** sur le **droit de préemption** pour la préservation des ressources en eau destinées à la consommation humaine dans l'aire d'alimentation des captages AEP, devant ses adhérents
- Assisté la collectivité Eau du Bassin Rennais lors du contrôle de l'Agence Régionale de Santé sur le captage de Rophémel en décembre
- Contribué aux 3 réunions du Groupe de Travail Ressources et Alimentation en Eau Potable (GTRAEP) gérées par l'ARS
- Participé à une journée sur le désherbage mécanique et à un retour d'action sur la gestion des prairies
- Poursuivi les démarches concernant l'**Assainissement Non Collectif** (recueil des données et analyse des résultats)
- Vérifié la conformité des **documents d'urbanisme** et rédigé des avis sur des PLUI et PLU mis en consultation aux personnes publiques associées en enquête publique
- Mis à jour les cartes et coordonnées des exploitant.es

## PROGRAMMES BASSIN VERSANT

Le SMG Eau 35 accompagne depuis 2002 les programmes de reconquête de la qualité de l'eau en amont de toutes les prises d'eau potable du département.

**12 programmes «bassins versants»** font l'objet de financements par le SMG Eau 35. La plupart des contrats ont été renouvelés cette année et les modalités de financement ont été revues.

Ces financements permettent aux maîtres d'ouvrage (producteurs d'eau potable ou syndicats de bassin versant) d'engager de nombreuses actions dans le domaine de la lutte contre les pollutions diffuses : actions agricoles, accompagnement des collectivités pour la réduction de l'utilisation des phytosanitaires, suivis de la qualité de l'eau, éducation à l'environnement, actions relatives aux captages prioritaires superficiels...

## Programmes d'actions « qualité de l'eau » 2017 -2021



Source: BD Carthage IGN, BD Carthage, SMG Eau 35 Réalisation: SMG Eau 35 Nov. 2018



# LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DES EAUX



## LES CAPTAGES PRIORITAIRES

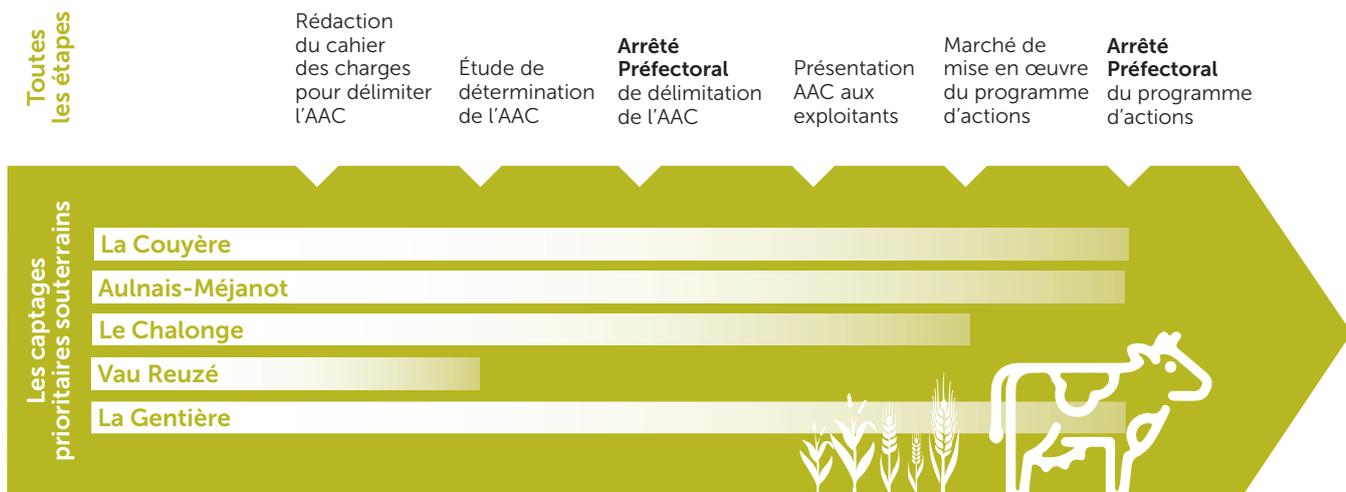
En Ille-et-Vilaine, 15 captages sont déclarés prioritaires pour leurs teneurs en nitrates et/ou en pesticides. Cinq d'entre eux sont des captages souterrains. Une assistance technique et financière du SMG Eau 35 est apportée aux collectivités propriétaires de ces captages souterrains afin de les accompagner dans les premières étapes d'un programme d'actions : études de délimitation des aires d'alimentation de captage (AAC) et diagnostics territoriaux des pressions agricoles et non-agricoles.

### L'avancement des procédures « captages prioritaires souterrains 2016-2021 »

Les programmes d'actions sont engagés sur 4 aires d'alimentations. Ainsi chaque agriculteur s'engage au travers de ses pratiques culturales à respecter une valeur maximale de Reliquat Post Absorption (RPA).

Pour atteindre l'objectif de résultat, le maître d'ouvrage accompagne les agriculteurs au niveau :

- des pratiques de fertilisation qui sont constituées d'un diagnostic afin de définir les possibilités de modifications de pratiques agricoles de l'exploitation
- de l'acquisition de références locales pour optimiser le pilotage de la fertilisation azotée.



## LES ACTIONS INNOVANTES

Les projets suivis en 2021 :

### Programme Terres de Sources

Valorisation des produits agricoles respectueux de l'environnement provenant des zones d'alimentation des captages.

(Collectivité Eau du Bassin Rennais)



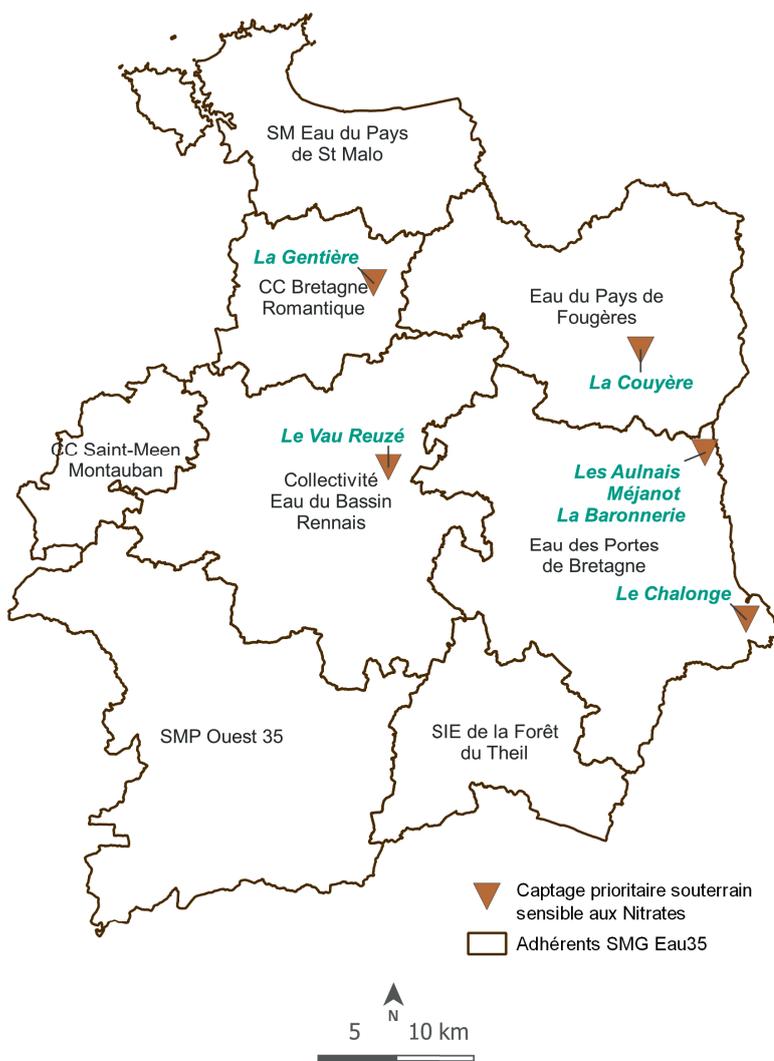
▲ Désherbage mécanique du maïs pour éviter l'utilisation de désherbant - Cuma de Meillac - PSE du bassin versant de Beaufort

Étude de mise en place d'un trieur séchoir de foin pour développer l'agriculture bio (Eau du Pays de Fougères)

### Études de mise en place de Paiements pour Services Environnementaux

- sur la bassin versant de Beaufort (Eau du Pays de Saint Malo)
- sur la bassin versant de la Valière (SYMEVAL)

## LE PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX



Sources : Données : IGN BD Topo, SMG Eau35 2021 ; (r) SMG Eau35 ; Année : 2022

Le **paiement pour services environnementaux (PSE)** est un nouvel outil qui permet de **rémunérer les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes, dont la société tire des bénéfices comme la préservation de la qualité de l'eau.**

Dans le cadre de son rôle d'assistant auprès des collectivités en charge des 5 captages prioritaires souterrains, le SMG Eau 35 a également répondu à l'appel à initiative de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne portant sur l'expérimentation PSE (sur 5 ans), afin de poursuivre et d'amplifier les actions mises en œuvre sur ces territoires afin de réduire les concentrations en nitrates.

L'étude d'opportunité commencée en 2020 s'est poursuivie au début de l'année 2021 afin d'étudier les modalités de rémunération et de définir les moyens techniques et financiers à mettre en œuvre. Cette phase d'étude s'est conclue en mars 2021 par l'organisation d'un COPIL qui a permis de finaliser le contenu du projet. Le projet a ensuite été validé en comité syndical du SMG Eau 35. La rémunération des agriculteurs se fera donc en fonction de l'atteinte d'objectifs de résultats mesurés par l'intermédiaire de deux indicateurs :

- les concentrations en azote potentiellement lessivables présent dans le sol avant la période de drainage (mesure de Reliquat Début Drainage)
- la couverture des sols pour limiter les fuites d'azote.



Les agriculteurs intéressés par ce projet ont signé en novembre 2020 une lettre d'engagement et en décembre l'Agence de l'Eau a définitivement arrêté l'enveloppe budgétaire attribué à cet essai. Ainsi environ 25 exploitations (représentant environ 60% de la SAU des AAC) pourront bénéficier de ce dispositif au travers **d'un fond de 1 120 000 € constitué par un apport de 1 010 000 € par l'Agence de l'Eau et 110 000 € par le SMG Eau 35.**

**Suivi des zones humides**  
du captage de la Ferrière  
(CC Bretagne Romantique)

**Il existe d'autres actions en préparation :**

- Actions foncières sur les bassins versants d'alimentation des captages.
- Actions financières à l'investissement dans le machinisme agricole pour développer des filières agricoles vertueuses.
- Constitution de groupes ecophyto autour des captages concernés par la présence de métabolites de pesticides.

Les volumes financiers et les besoins en assistance technique sont très variables selon les actions.



# L'OBSERVATOIRE DE L'EAU POTABLE

Une expertise au service de l'action publique

## LE BILAN ANNUEL DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE

L'édition de ce bilan est le résultat d'un long processus de bancarisation, de validation, de compilation de la donnée provenant des divers producteurs.

Il a pour objectif de partager, avec tous les acteurs intéressés par la thématique de l'eau potable, des données objectives sur les principaux enjeux de l'eau potable en Ille-et-Vilaine.



Le bilan expose dans un seul document toutes les composantes de la gestion des services publics et soulève les principaux enjeux de l'eau potable.

- Une hausse continue des consommations d'eau potable au cours des dernières années
- La performance des réseaux
- Le prix de l'eau potable en milieu urbain et rural

Il consacre un zoom de 4 pages sur la fragilité de nos ressources souterraines et superficielles vis-à-vis des risques de dégradation de la qualité de l'eau brute.

## L'OUTIL MAÏNA

Maïna est un outil développé par la société Aquasys pour le SMG Eau 35 dans le cadre de la mission «observatoire de l'eau potable». Cet outil permet en temps réel de connaître la situation quantitative et qualitative des ressources AEP exploitées en Ille et Vilaine. Le développement de cet outil est prévu sur plusieurs années afin d'améliorer les fonctionnalités, d'intégrer l'ensemble des ressources et de compléter l'historique des données. Depuis 2021, il permet rapidement de créer des cartes de situations.

## Le bilan annuel se construit en 4 étapes :

### 1 De mai à septembre

- **Collecte** des données techniques et financières de l'ensemble des collectivités
- **Contrôle** et consolidation des données

### 2 De juin à novembre

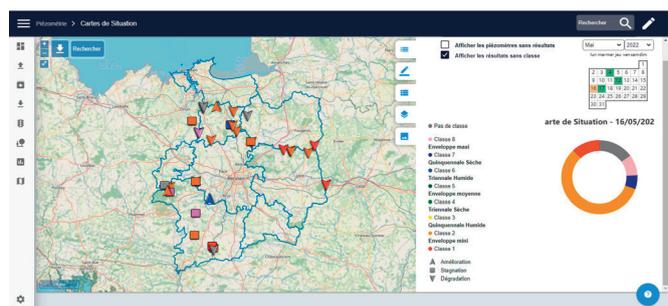
- **Réalisation et présentation** de 16 RPQS eau potable soit 85% des services AEP

### 3 En décembre

- **Diffusion des données** sur le site de l'Observatoire national [www.service.eaufrance.fr](http://www.service.eaufrance.fr)

### 3 De janvier à mars

- **Réalisation de l'ouvrage de référence** des services d'eau potable (800 exemplaires envoyés notamment à l'ensemble des communes d'Ille-et-Vilaine)



# LE PARTAGE D'EXPERTISES

Un lien entre les acteurs de l'eau

## LA VEILLE JURIDIQUE

Chaque mois, une veille juridique éditée par le SMG Eau 35 commente et analyse les principaux textes législatifs et réglementaires ainsi que les jurisprudences qui font l'actualité du droit de la fonction publique à l'échelle locale et nationale.

Les informations sont issues de différentes sources : journaux officiels, recueils des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, Gazette des communes, lettre d'information du Ministère de la transition écologique et solidaire.

En 2021, la veille juridique a été particulièrement dense avec l'impact de la loi NOTRe et ses modifications portant sur la nouvelle organisation territoriale des services d'eau potable.

11  
bulletins  
en 2021

36  
destinataires

## LE RESEAU DE PARTENAIRES

### GRUPE NATIONAL GSP

- Présentation du logiciel GSO
- Nouveautés SISPEA
- Règlement de service
- RGPD des délégataires
- sécurité des normes
- PGSSE...

### PÔLE SDAEP GRAND OUEST

- Dossiers loi NOTRe
- Organisation du carrefour des gestions locales de l'eau
- Augmentation des besoins
- Réunions techniques : SIG/informatique
- Hydrogéologie

### RÉGION BRETAGNE

- Nouveau projet de territoire
- SRADDET
- Recherches scientifiques avec le CRESEB

### GRUPE TECHNICIEN AEP35

- Compteurs intelligents
- Démolition château d'eau
- Charte qualité des réseaux
- PCRS 35
- Technologie microturbines
- Défense incendie

### GTRAEP

- Dossiers sur les captages AEP
- Révision de la charte des périmètres de protection



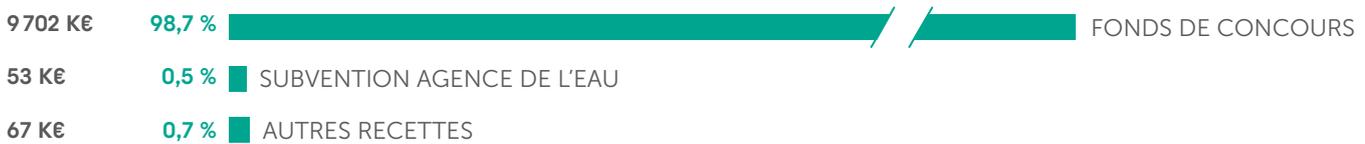
# LA GESTION FINANCIÈRE



Le fondement d'une solidarité départementale

## LES RECETTES

Les recettes du SMG Eau 35 proviennent de la participation perçue sur les volumes d'eau facturés : le fonds de concours. La gestion du fonds de concours est une mission essentielle du SMG Eau 35. Sa valeur est fixée tous les ans par le comité. Elle se maintient à 0,17€/m<sup>3</sup> en 2021.



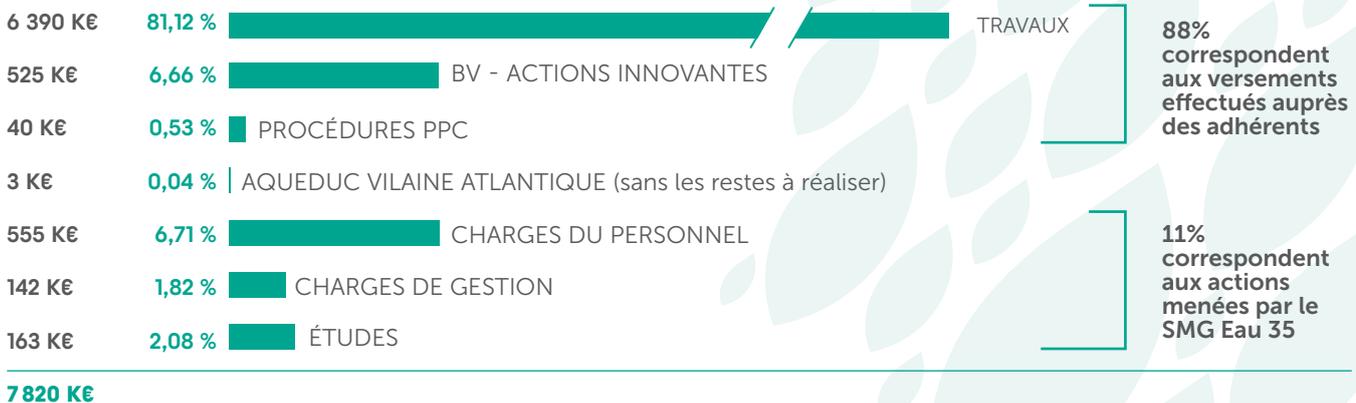
## La gestion financière du SMG Eau 35 présente 3 particularités notables

- 1 La recette provient quasi exclusivement du fonds de concours
- 2 Les actions financées sont portées par les adhérents (sauf l'Aqueduc Vilaine Atlantique)
- 3 Près de 80% des dépenses sont destinées au financement des infrastructures

## LES DÉPENSES

Les dépenses réelles de 2021 correspondent essentiellement aux versements effectués auprès des adhérents (89%). Ces dépenses permettent la réalisation de travaux de sécurisation d'alimentation en eau potable, de financer les périmètres de protection et les actions bassins versants.

A noter : l'Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA) est distingué des travaux de sécurisation car le SMG Eau 35 est maître d'ouvrage de cette canalisation.



# JOURNÉE ÉLUS/AGENTS

## Séminaire élus/agents du SMG Eau 35

Une journée de séminaire a été organisée le 12 juillet 2021 réunissant 9 élus et 9 agents du SMG Eau 35. Après les contraintes liées à la pandémie et les élections, il était important que élus et agents puissent se rencontrer et échanger sur les enjeux départementaux de l'eau potable.

### Cette journée s'est déroulée en deux parties :

- Visite de la station de traitement des eaux de Férel, point de départ de la future canalisation de sécurisation départementale AVA.
- Après-midi de réflexion sur 3 thématiques de l'eau potable.



### Les sujets de réflexion

1

«En Bretagne, il y a plein d'eau». Comment changer cette perception ? Comment faire évoluer les comportements ?

2

200 000 nouveaux bretoniens pressentis d'ici 2040, comment approvisionner en eau ces nouveaux arrivants ?

3

Besoins/Ressources une adéquation de plus en plus fragile. Quel rôle pour le SMG Eau 35 dans la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable des bretoniens ?

L'accompagnement original proposé par Olivia Lamorlette, facilitatrice, a permis l'émergence d'une réflexion foisonnante et enthousiaste, restituée au comité sous forme de Mindmapping.

Les thèmes principaux qui ont émergé sont :

- la coopération entre territoires/solidarité financière,
- l'optimisation de l'existant (ressources, production et distribution),
- les nouvelles ressources et interconnexions,
- les économies d'eau,
- la tarification de l'eau potable,
- l'urbanisme et aménagement du territoire en lien avec l'eau potable.

De futurs séminaires permettront d'approfondir et poursuivre les réflexions nécessaires face aux enjeux de l'eau potable.



Monsieur Boivent conclue cette après-midi riche d'idées, d'échanges et de réflexions.



# LE SERVICE DU SMG EAU 35



Agir ensemble pour l'eau

## LES MOYENS HUMAINS

Le SMG Eau 35 s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 11 agents avec une parité respectée.

Pour accomplir ses missions, le SMG Eau 35 est organisé en 4 pôles :

- L'administration
- La sécurisation de l'alimentation en eau potable
- La protection et la gestion de la ressource
- L'observatoire de l'eau potable et les économies d'eau

## Les évolutions 2021 sur les effectifs

- La réorganisation de la direction du service
- Le recrutement d'une assistante administrative en apprentissage.
- Le recrutement d'un technicien SIG (remplacement). Cette compétence est mise à disposition à hauteur de 50% auprès de 2 syndicats adhérents au SMG Eau 35

Le recrutement de 2 stagiaires :

- Stage de 2 mois sur la faisabilité de mise en place de cultures pérennes dans les périmètres de protection de captages (silphie, miscanthus, saulaies)
- Stage de 4 mois sur la mise en place d'indicateurs de gestion des retenues utilisées pour l'AEP en Bretagne dans le cadre du projet « De l'eau pour demain »

Les lignes directrices de gestion des ressources humaines ont été adoptées en 2021



POUR PLUS DE DÉTAIL, VOIR L'ORGANIGRAMME [WWW.SMG35.FR](http://WWW.SMG35.FR)

# LES PERSPECTIVES 2022



## GOVERNANCE DU SYNDICAT

- Mise en place d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux
- Étude préalable sur l'évolution des statuts du SMG Eau 35

## RESSOURCES EN EAU

- Déploiement de l'outil de suivi des forages (Maïna)
- Paiements pour Services Environnementaux : signature des conventions avec les agriculteurs
- De l'Eau pour Demain : Finalisation des études sur les ressources et consommations, présentation aux partenaires

## AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE

- Travaux de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (2022-2023)
- Études et procédures réglementaires

## OBSERVATOIRE DE L'EAU POTABLE / ÉCONOMIES D'EAU

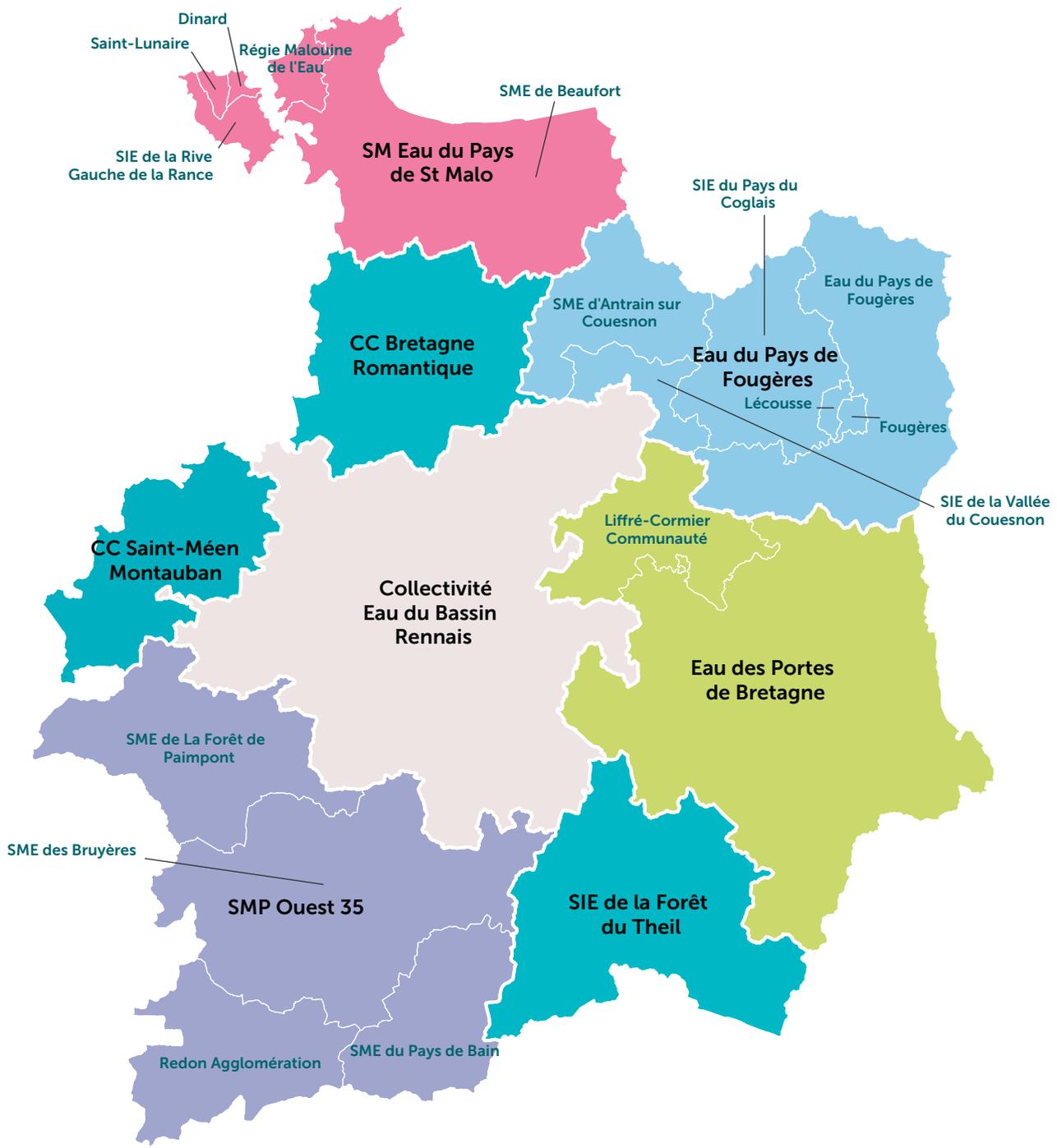
- Mise en place d'un observatoire des gros consommateurs
- Lancement des diagnostics de consommation chez les industriels

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Révision du Schéma Départemental de sécurisation : études préalables, concertation et publication



## L'organisation territoriale de l'exercice de la compétence « eau potable » en Ile-et-Vilaine en 2022



Sources : Données : IGN BD Carto, SMG Eau 35 (2022) ; (r) SMG Eau 35 ; Année : 2022





Directeur de la publication : **Joseph Boivent**  
Rédaction - Conception - Crédits photos : **SMG Eau 35**  
Edition : **Juin 2022**

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR  
**eau35.fr**